

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 30 juin 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**  
  
\*\*\*\*\*  
  
**TRAVAUX  
D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE  
2009  
AVENANT AU  
PROGRAMME  
COMPLEMENTAIRE**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE  
Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO  
Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

# **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2009 AVENANT AU PROGRAMME COMPLEMENTAIRE**

## **Rapport de Henri LE DORZE**

Le conseil municipal du 23 septembre 2009 a autorisé le maire à signer le marché, d'un montant de 224 699.80 € HT, à intervenir avec l'entreprise GARCZYNSKI et TRAPLOIR pour un programme complémentaire d'alimentation en eau potable sur l'année 2009, rues Beaumarchais, Descartes, des frères Cornec, du Meunier, Edouard Branly et impasse du Déversoir.

Lors de l'exécution des travaux rue du Meunier, il est apparu nécessaire de reprendre le réseau du chemin du Bedeau avec piquage sur le réseau existant en deux points rue de Pan er Sant.

L'estimation des travaux supplémentaires est de 9 769.90 € HT (11 684.80 € TTC) soit 4.35% du montant du marché initial et ne nécessite pas l'avis de la commission d'appel d'offres.

### **Nous vous proposons :**

- D'accepter l'avenant de 9 769.90 € HT à passer avec l'entreprise GARCZYNSKI et TRAPLOIR et d'autoriser le Maire à le signer,

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**